

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°20

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 09 février 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 8h30 à ST André d'Huiriat sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation : 9 février 2023 Secrétaire de séance : Romain COTTEY

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 29

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD		X		MORANDAT OLIVIER	X		
	JACQUET CLAUDE		X					
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES		X		LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES	X			CONTASSOT PIERRE-OLIVIER		X	
	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE	X		
COMMUNAUTE	SILVI VERONIQUE	X			KOROSEC JOCELYNE		X	
DE COMMUNES	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
LA VEYLE	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	CAMILLERI JEAN-LUC	X			GOYON MARIE-ANGELIQUE		X	
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE		X	
	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X	
	RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X	
	GOIFFON CHRISTIAN			X	BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE		X pouvoir Lux JM		CHAIGNEAU JOELLE			X
COMMUNAUTE	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE		X	
DE COMMUNES	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE			X
VAL DE SAONE	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO	X		
CENTRE	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE	4		X
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE			X
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY	X			DEBROS PASCAL		X	
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X	

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE,

Monsieur Romain Cottey assure le secrétariat de séance de l'assemblée. Mr Ferré indique que Madame Garreaux Elisabeth quitte ses fonctions de déléguée prochainement.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N°19 DU COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2022,

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. RESULTATS FACTURATION RI 2° SEMESTRE 2022

Monsieur Ferré présente l'évolution des recettes provenant de la redevance incitative au titre du deuxième semestre 2022.

Pour rappel, quatre Communes sont passées en juillet en collecte C0.5.

Mr Ferré constate une baisse des levées de l'ordre de 25% due à une rationalisation de sortie des bacs mais également à un problème d'enregistrement des levées du prestataire Eco déchets. Les tonnages restent toutefois corrects.

	sem 2 2021	sem 2 2022	écart	%
CROTTET	5 224	4 144	-1 080	-20,7%
GRIEGES	6 044	4 355	-1 689	-27,9%
SAINT CYR SUR MENTHON	5 066	3 863	-1 203	-23,7%
SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE	3 863	2 973	-890	-23,0%
passage de C 1 à C 0,5	20 197	15 335	-4 862	-24,1%
CHALEINS	6 883	4 184	-2 699	-39,2%
MESSIMY SUR SAONE	6 707	3 744	-2 963	-44,2%
Nouveaux RI	13 590	7 928	-5 662	-41,7%
BIZIAT	2 155	1 548	-607	-28,2%
CHANOZ CHATENAY	2 239	1 666	-573	-25,6%
CHAVEYRIAT	2 471	1 728	-743	-30,1%
MEZERIAT	5 755	4 030	-1 725	-30,0%
SAINT JULIEN SUR VEYLE	1 855	1 232	-623	-33,6%
VONNAS	9 264	7 012	-2 252	-24,3%
BdV	23 739	17 216	-6 523	-27,5%
Tonnage BDV	539	526	-13	-2%
Smidom histo iso colecte	66 729	61 236	-5 493	-8,2%
(vide)	8 408	3 426	-4 982	-59%
Total	132 663	0 105 141	0 -27 522	-21%
Tonnage Sytraival	2 055	1 924		-6%

Concernant le dépôt en point d'apport volontaire des ordures ménagères, la baisse des dépôts s'explique en partie par les problèmes rencontrés sur les colonnes enterrées.

A la suite de la facturation, le Smidom constate encore un grand nombre d'appels dus à l'incompréhension du système de facturation.

Total Smidom	1	Recettes			Nbre facture	'S	F	ne	
**************************************	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Smidom S=	1 237 142 €	1 335 083 €	1 381 386 €	13 475	13 746	15 104	91,8€	97,1€	91,5 €
Bdv	302 978 €	376 024 €	398 647 €	3 734	3 786	3 854	81,1 €	99,3 €	103,4 €
Total	1 540 120 €	1 711 107 €	1 780 033 €	17 209	17 532	18 958	89,5 €	97,6 €	93,9 €

Total année	26 750	25 485	-1 265	-4,7%	1006	25,3
Chalenis		1 000				
Chaleins	27	1 008	981	NS	42	24,0
Guéreins	5 039	4 367	-672	-13,3%	175	25,0
Laiz Huguets	800	1 363	563	70,4%	50	27,3
St Etienne	2 754			-12,3%		
O.F.	0.754	2 415	-339	12 20/	119	20,3
Total Montmerle	18 130	16 332	-1 798	-9,9%	620	26,3
Rue de Clairières	975	898	-77	-7,9%		
Rue de la Garenne	1 437	1 329		-7,5%		
Rur des Canelles	1 413	1 529		8,2%		
Rue de Macon	2 398	2 296	-102	-4,3%		
Rue de Lyon	3 199	2 034	-1 165	-36,4%		
Rue St Trivier	3 718	3 367	-351	-9,4%		
Marché	2 336	2 391	55	2,4%		
Montmerle Foire	2 654	2 488	-166	-6,3%		
					2022	par an
Dépots PAV 2022 vs	2021	2022	Ecart 22/21	%	Utilisateurs	Dépots moyens

4. AVANCEMENT DU PLPDMA - SYNTHESE DES FICHES ACTIONS

Monsieur Ferré rappelle les différentes étapes de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SMIDOM notamment en ce qui concerne les réunions conduites par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) et le plan d'action.

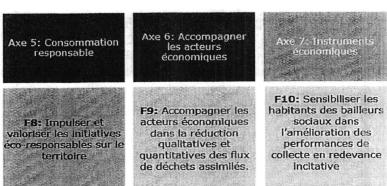
Il convient de retenir, qu'à l'issue de la consultation publique à venir et d'une approbation par le Comité Syndical au printemps, le PLPDMA sera le fil conducteur de la politique de réduction des déchets à la source qui sera conduite par le SMIDOM durant les six années à venir.

Le plan d'actions du PLPDMA SMIDOM 2023-2028 est joint en pièce jointe au présent procès-verbal. Le plan d'action sera présenté sur le site. Le PLPDMA sera adopté par le Comité Syndical en avril. La consultation publique sera effective via les panneaux Pocket et la distribution des fiches actions aux différents conseillers municipaux.



COMMENT ? 10 actions réparties sur 7 axes

Axel: Élre -Exemplarité	Axe 2: Sensibiliser, partager et informer les acteurs	Axe 3: Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Axe 4: Augmenter la durée de vie des produits
F1: Engager Le SMIDOM Veyle-Saône et ses communes membres dans une démarche d'éco- exemplarité	F2: Partager et valoriser les compétences et les savoir faire	F4: Limiter les apports en déchèterie des végétaux des ménages et des communes	F6: Développer la réparation d'objets à travers la création d'un <u>Repair</u> Café sur le territoire du SMIDOM
	F3: Organisation des éco-évènements	F5: Réduire les déchets alimentaires	F7: Déployer le don ou le prêt sur le territoire



5. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

5.1 Prévisions résultats 2022 :

Mr ferré rappelle les investissements réalisés sur 2022.

	Investissements 2022	
Déchèterles	Stack'r contrôle accès	49 139€
	St Jean AMO	5 546 €
	St Jean et St Etienne locaux réemploi	10 158€
	St Jean et Francheleins vidéo surveillance	12 146€
	St Etienne nettoyeur HP	4 620 €
	St Etienne nouvelle signalétique	7 866 €
agent landingstrips out to the stream resources of the stream of the str	S/T Déchèterles	89 475 €
Collecte selective	Colonnes CS 2021 (8)	12 929 €
	Régul 2021	3 245 €
	Colonnes CS (14)	28 777 €
***************************************	Signalétique ECT	8 573 €
	S/T Collecte séllective	53 524 €
Siège Smidom	Parcelle Goyon	9 795 €
***************************************	Matériel info	3 652 €
THE STATE OF THE S	Panneaux solaires étude	2 004 €
	Débrousailleuse	1 195 €
	S/T Slège	16 646 €
Total nouveaux Inv	estissements 2022	159 645 €
RAR 2022		160 085 €
Total		319 730 €

RAR 2022	
Logiciel STYX	34 292 €
Fourgon UGAP	36 407 €
Simpliciti matériel bi fraquence BOM	11940€
Sulo Colonnes OM	16560€
Sulo Colonnes OM	20865€
Solartech panneaux solaires	23 994€
Tecta AMO Déchèterie St Jean	10915€
Sigema bornage Déchèterie St Jean	1860€
Gruel Stickering locaux réemplo	3 252 €
Total	160 085 €



Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont présentés. Mr Ferré indique qu'il y a moins de volume en déchèterie. Le budget a cependant été impacté par les augmentations de coûts des prestataires. Le résultat hors report est estimé à 320 439€. Pour rappel, la redevance incitative nécessite d'avoir un fonds de roulement important dû au décalage des encaissements.

Dépenses fonctionnement	R 2020	R 2021	EST 2022
Virement à la section investissement	0 €	0€	0
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0
60 Achats	186 631 €	185 988 €	237 966
61 Services extérieurs	988 650 €	1 130 792 €	1 072 186
62 autres services extérieurs	110 221 €	77 932 €	78 488
63 Impots et taxes	851 €	540 €	542
62 autre Pers Extérieur	35 549 €	5638€	0
63 autres impots et taxes	7 581 €	8076€	8 681
64 charges de personnel	818 998 €	866 621 €	810 185
65 autres charges de gestion	1 474 980 €	1682800€	1 835 339
66 charges financières	13 989 €	32 570 €	15 675
67 charges exceptionelles	18 688 €	13 643 €	23 311
68 dotations aux provisions	0€	1000€	0
68 dotations aux amortissements	287 873 €	288 740 €	301 998
70 Reversements sur redevances	14 435 €	11832€	6 170
Total	3 958 445 €	4 306 171 €	4 390 542
Recettes fonctionnement	R 2020	R 2021	EST 2022
Résultat antérieur reporté			
64 Rbst Charges personnels	44 225 €	56 958 €	48 816 €
70 Produits et services	2 976 299 €	3 361 761 €	3 539 676 €
73 Produits	0 €	0€	35 453 €
74 Dotations et participations	878 541 €	1212378€	1 069 057 €
75 Autres produits de gestion	9 273 €	795 €	722 €
77 Produits exceptionnels	2 584 €	2 684 €	8 240 €
Subvention	3872€	3872€	9 016 €
Total	3 914 794 €	4 638 449 €	4710981€
Rappel Total dépenses	3 958 445 €	4306171€	4 390 542 €
Résultat hors report			
ADDITION DATE FARANT	-43 651 €	332 277 €	320 439 €

5.2 Les volumes : Mr Ferré fait part des tonnages réalisés pour 2022 sur les différents flux.

	TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX EN TONNES													
FLUX	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PREVISION 2023					
OMR	5100	4451	4384	4414	4406	4977	5009	4886	4625					
EMBALLAGES	829	938	961	1084	1060	1174	1270	1325	1360					
PAPIERS	902	928	932	896	845	800	769	738	720					
VERRE	1454	1520	1561	1580	1605	1838	1863	1884	1900					
DECHETS VERTS	3841	4558	3691	3789	4276	4373	5654	5025	4800					
INERTES(GRAVATS)	3088	2489	2796	2546	2993	3110	3793	3393	3400					
DNR	2119	1734	1943	1978	1981	2089	2208	1519	1600					
BOIS	1567	1384	974	1089	1255	1270	1434	1223	1300					
CARTONS	424	464	397	522	513	511	632	592	600					
FERRAILLES	491	440	432	456	488	534	506	383	400					
PLATRE				310	299	336	352	310						
FILMS PLASTIQUES				163	83	58	100	131	130					
DMS				90	117	121	138	131	140					
ECO DDS			56	56	48	63	67	70	140					
DEA					363	595	986	973	1000					

5.3 Projet investissements 2023:

Les propositions d'investissements 2023 sont présentés par le Président avec pour indication un récapitulatif des emprunts au 01 janvier 2023.

Propo	sitions Investissements 2023	
Déchèteries	Travaux déchèterie St Jean	350 000 €
	Signalétique déchèterie	30 000 €
	S/T Déchèteries	380 000 €
Collecte sélective	Remorque Karcher nettoyage colonne	30 000 €
	Habillage colonnes pour personalisation	20 000 €
9 y	Colonnes de tri	30 000 €
***************************************	Stickering BOM pour ECT	30 000 €
	S/T Collecte sélective	110 000 €
Collecte OMR	BOM 26T	280 000 €
	Equpement bi fréquence 2° BOM 19 T	14 000 €
	Colonnes OMR et CS Projet Mézériat	80 000 €
	Autres Colonnes enterrées	80 000 €
	15 Colonnes aériennes à contrôle accès	60 000 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €
	S/T Collecte OMR	529 000 €
Siège Smidom	Isolation et PAC (diagnostic et travaux)	170 000 €
	Prise alimentation électrique véhicule sur parking	30 000 €
	Equipement salle de réunion	6 000 €
	Matériel Informatique	4 000 €
	Mobilier bureaux	5 000 €
	PLPDMA	30 000 €
	S/T Slège	245 000 €
Total nouveaux Inv	vestissements	1 264 000 €
RAR 2022		160 085 €
Total		1 424 085 €

Emprunts	au	01/	01/	2023
-----------------	----	-----	-----	------

							2023		7	
Prét	debut	fin	durée	montant init	taux	Échéance par an	Capital amorti	Interets	Cap restant du 01/01/2024	objet
CE RA	janv-11	févr-25	15	680 000 €	3,18%	49 654 €	44 140 €	5 513 €	132 421 €	déchetteries St Jean
CE RA	mai-13	mai-28	15	200 000 €	4,32%	18 187 €	13 980 €	4 207 €	88 605 €	Rbst prêt relais
Crédit agricole St Didier	oct-19	Juil-34	15	400 000 €	0,95%	28 644 €	25471 €	3 173 €	328 098 €	déchèterle Vonnas
BP FC Chatilion	janv-21	nov-35	15	340 000 €	0,55%	23 630 €	21 925 €	1705€	296 270 €	Rachat des locaux
Nouvel emprunt 2023	juli-23	juil-38	15	250 000 €	4,00%	11 095 €	6 145 €	4 949 €	243 855 €	Budget 2023 Travaux St jean
Total						131 210 €	111 661 €	19 547 €	1 089 249 €	

5.4 Projets 2023:

Mr Ferré liste les différents projets du Smidom sur 2023.

Concernant les ordures ménagères :

- Un passage « progressif » en régie de la collecte OMR de Bdv
- La location (2023) puis achat d'une BOM 26T en 2024
- La collecte OMR de Peyzieux en apport volontaire (colonnes aériennes)
- Le passage en collecte C0,5 de Messimy, Chaleins et St Didier, Mézériat.
- Le projet en apport volontaire du centre bourg de Mézériat.

Concernant la collecte sélective :

- La poursuite de la collecte emballages en régie
- La lutte contre les erreurs de tri/ malveillances
- La communication sur les flancs des BOM
- Le renforcement des colonnes si nécessaire.
- Le renforcement du nettoyage des colonnes avec matériel adapté.

Concernant les déchèteries :

- Le réaménagement de la déchèterie de St Jean (locaux en dur) 350 k€
- La modification du circuit de dépose pour optimiser le recyclage
- Réduire les apports en déchets verts 129 kg /hab en 2022. (subventions broyeur individuel, opérations broyage en Commune, garder ses tontes de pelouse)
 Nouveaux horaires de déchèteries :
- Basse saison: janvier, février, mars, novembre, décembre.
- · Haute saison: avril, mai, juin, septembre, octobre
- Eté: juillet, août tous les jours de 7h à 13h.
- Ouverture le dimanche matin à Vonnas et Francheleins haute saison et été.

Concernant les autres projets du Smidom :

- PLPDMA (Plan local de prévention des déchets)
 - Présentation des différentes actions au CS du 17 février
 - Consultation publique en mars
 - Adoption du PLPDMA en Comité Syndical d'avril

Biodéchets

- Plan d'actions sur la mise en place de composteurs individuels et de composteurs partagés.
- Collecte séparée : orientation vers de la sous traitance (type Alchimiste)

5.5 Prévisions résultats 2023 :

Prévisions des dépenses 2023

Mr Ferré indique que l'évolution des dépenses est liée aux volumes estimés. Différents points marquants font évolués les dépenses de fonctionnement :

- L'actualisation du prix de marché des déchèteries +12,31%
- Le traitement : impact TGAP en légère augmentation
- Le coût des refus de tri emballages à la hausse avec un malus appliqué par le Sytraival

Concernant les dépenses liées aux ressources humaines, les effectifs restent stables malgré 2 départs en retraite en 2022 et le départ du coordinateur technique. En effet, trois nouveaux agents ont pu être recrutés et le directeur général des services ainsi que plusieurs personnes du service technique et administratif pallient le poste du coordinateur technique.

Postes	2019	2020	2021	2022	2023	Observations 2023
DGS	0,8	1	1	1	1	
Coord. Technique	1	1	1	1		En test, tâches redistribuées en interne entre PJ, EB et accueil
Secrétaire comptable	1	1	1			
RAF				1	1	Encadrement prévention PLPDMA renforcé en 2023 Délégation progressive de la comptabilité sur S1 2023
Encadrement	2,8	3	3	3	2	
Resp RI	1	1	1	1	1	Evolution responsable RI vers comptabilité et organisation et suivi des tournées de collecte OMR Evolution d'un agent d'accueil vers saisies comptables
Accueil RI	2	2	3	2	3	Evolution d'un agent d'accueil vers gestion de la facturation RI Agent d'accueil à recruter avec capacité suivi opérationnel des points de compostage collectif
Chargé prév + Bio déchets	0,9	1	1	2	2	1 chargée de prévention renforce son activité sur PLPDMA Pérennisation d'un poste chargée de mission biodéchet
Administratif	3,9	-4	5	- 5	6	
Agent polyvalent	1	1	1	1	0,6	D. Perraud (0,6)
Entretien PAV	2,5	1,8	2	2	2	P. Beroujon; D.Perraud (0,2); Ch. Dumont (0,2) A. Lerond ou L. Lardet (0,6)
Renfort PAV	0	0,3	0,4			
Chauffeur Grutier dédié	0	2	1,6	1,2	1,2	K. Michaud (1,2)
Chauffeur Bom et Grutier	0	1	1,3	1,5	0,4	D. Perraud (0,2); Ch. Dumond (0,2)
Chauffeur BOM	2	1	1	1		
Chauffeur BOM ou renfort ripeur					3	F. Maldonado; L. Berry; A. Gatinet
Renfort Chauffeur	1	2	0,1	0,6	0,6	Ch. Dumond (0,6)
Ripeur	2,5	2	2,7	2	2	L.Janoir , J.Dumoulin
Renfort ripeur				0,9	0,4	A. Lerond ou L. Lardet (0,4)
Renfort saisonnier	0	0,5	0,7	0,2	0,2	
Techniques	9	11,6	10,8	10,4	10,4	
Total Présents	15,7	18,6	18,8	18,4	18,4	
Personnel Non présent		1,5	1,5	1	1	

Prévisions des recettes 2023 :

Mr ferré expose l'évolution des tarifs de recettes RI. Une augmentation des tarifs de l'ordre de 6.2% avait été actée lors des précédents comités syndicaux. De plus, plusieurs éléments impactent le nombre de levées (à la baisse) :

- Extension des consignes de tri
- Le tri à la source des biodéchetsLa régularisation de Messimy et Chaleins

Etude facturation RI 20	22 et 2023			en k€		
	A 1 (Dec /CS)	A 2 (OMR)	Total fixe	OMR levées et depots	total	n fact
1° semestre	685	204	889	825	1714€	18 679
2°semestre	734	199	933	847	1 780 €	18 958
total	1 419€	403	1 822 €	1672	3 494 €	
Variation tarif	+9%	5%		4,6%		
Variation levées				-8%		
Variation redevables	+0,8%	+0,8%		+0,8%		19 110
Estimation 2023	1 553 €	436€	1 989 €	1 615 €	3 604 €	



Mr Ferré indique que les recettes Citéo seront sûrement plus conséquentes du fait de la mise en place de l'extension des consignes de tri mais que le cours de reprise des matériaux reste aujourd'hui incertain.

6. DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Mme Toullelan explique que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Soit pour le Smidom un montant de 267 584€

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

7. OPERATION DE BROYAGE DES SAPINS DE NOEL

Mr ferré fait un point sur les différentes opérations de broyage de sapins.

COMMUNES	NOMBRE DE SAPINS BROYES	DATE DE MISE A DISPOSITION	
CROTTET		09/01/2023	
PERREX		09/01/2023	
CHANOZ CHATENAY		10/01/2023	
SAINT JULIEN SUR VEYLE	2m3	10/01/2023	
ILLIAT		11/01/2023	
SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE		11/01/2023	
PEYZIEUX SUR Saône		11/01/2023	
FRANCHELEINS	30	12/01/2023	
MESSIMY SUR Saône		12/01/2023	
MOGNENEINS	40	12/01/2023	
SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	100	13/01/2023	
CRUZILLES LES MEPILLAT	30	13/01/2023	

Certains membres du syndicat demandent pour l'année 2024 un aménagement du planning en fonction de la localisation.

8. JOURNEE TEST REPAIR CAFE DU 02 FEVRIER 2023

Mr Ferré fait part de l'engouement du public concernant la journée du Repair Café qui s'est tenue à la MJC le jeudi 2 février avec le soutien du Repair Café Val de Saône. Pour rappel, la démarche Repair Café repond aux attentes de l'action de réemploi prévue au PLPDMA.

CR

9. QUINZAINE RCC REGION AURA "TOUS AU COMPOST"

Mr Ferré annonce l'engagement du Smidom dans des actions de communication pour la prévention et la gestion de proximité des biodéchets via le compostage. Le RCC AURA organise en effet chaque année une action de communication nommée "TOUS AU COMPOST". Cette année elle aura lieu du 25 mars au 9 avril.

En vue de l'entrée en vigueur de la loi sur le tri à la source des biodéchets, le SMIDOM s'implique activement dans cette démarche en organisant 7 actions sur le thème du compostage individuel et collectif.

Mr Ferré rappelle qu'il est très important que les représentants élus du SMIDOM, ou des communes, participent, même de façon très ponctuelle, à quelques-uns des rendez-vous rappelés en annexe de la présente note de synthèse.

N'hésitez pas à contacter Audrey Dussauge, chargée de mission biodéchets, et coordinatrice de ces évènements afin de l'informer de votre présence.

10. QUESTIONS DIVERSES

Mr Ferré indique que les usagers seront prochainement informés de l'interdiction des tontes de pelouse en déchèterie à compter de 2024. Mr Ferré évoque les différentes collectivités qui ont déjà mis en place cette action afin de limiter les déchets verts. Plusieurs membres du comité indiquent que plusieurs usagers se sont déjà vu refuser leurs déchets de pelouses, ce qui n'est pour le moment pas normal.

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 17 mars 2023

Le secrétaire de séance

Cottey Romain

Le Président